

COMPTE DE TAXES MUNICIPALES 2025

Chers Perrottdamoises et Perrottdamois,

Le 12 décembre, en assemblée extraordinaire, les membres du conseil et moi avons adopté le budget 2025 et le plan triennal d'immobilisations 2025-2026-2027. La préparation du budget 2025 a été un exercice rigoureux et complexe, particulièrement dans le contexte de l'entrée en vigueur du nouveau rôle d'évaluation foncière 2025-2027. Malgré une hausse moyenne de 42 % de l'évaluation foncière, nous avons présenté un budget assorti d'une augmentation moyenne de la taxe foncière de 3,5 %, en ajustant les taux de taxation. Les tarifs ont également été revus pour correspondre aux coûts réels des services municipaux. Ainsi, pour une résidence de 670 000 \$ (valeur moyenne à NDIP), l'augmentation du compte de taxes en 2025 sera de 183 \$.

L'analyse des coûts réels a également révélé que la taxe sur le surplus d'eau n'est pas arrimée au coût réel de production d'un mètre cube d'eau. Stable depuis plus d'une quinzaine d'années, cette taxe passera à 2,136 \$ par m³ au-delà des 250 m³ autorisés. Par cette hausse, le conseil souhaite bien sûr combler l'écart entre les coûts facturés et réels, mais également rappeler à l'ensemble de la population que l'eau du robinet n'est pas gratuite et que l'économie d'eau potable continuera à être un enjeu incontournable en 2025. Le volume d'eau autorisé à NDIP de 250 m³/an par résidence dépasse largement l'objectif fixé par la *Stratégie québécoise d'économie d'eau potable*, soit 184 L/pers. par jour (ce qui correspond environ à 180 m³/an par résidence). Malgré l'abondance apparente de l'eau à NDIP, d'autres mesures d'économie d'eau potable devront être prises, autant par les résidents que par les services municipaux, pour atteindre l'objectif provincial, puisque certaines subventions gouvernementales octroyées pour la réfection d'infrastructure en eau pourraient en dépendre.

En 2025, les résidentes et résidents de Notre-Dame continueront de profiter d'un taux de taxation parmi les plus bas dans Vaudreuil-Soulanges. Pour boucler le Budget 2025, nous avons dû faire des choix parfois difficiles, mais toujours en gardant en tête le bien-être des citoyennes et citoyens, la qualité de vie et l'équilibre entre la protection de l'environnement naturel et les engagements financiers à assumer.



Votre mairesse
Danie Deschênes



COMALERTE
INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

Pour vous assurer de recevoir les avis d'urgence de la Ville, inscrivez-vous notre liste d'envoi, en remplissant le formulaire en ligne à ndip.omnigil.com.



BUDGET 2025 TAUX DE TAXES

TAXES

Foncière résidentielle	0,4650 \$ par 100 \$ d'évaluation
Foncière agricole	0,3944 \$ par 100 \$ d'évaluation
Foncière non résidentielle	1,1766 \$ par 100 \$ d'évaluation
Surplus d'eau	2,136 \$ par m ³ au-delà de 250 m ³

COMPENSATIONS

Traitement et distribution de l'eau	287 \$
Traitement des eaux usées	301 \$
Collecte, transport et disposition des matières résiduelles	108 \$
Collecte, transport et disposition des résidus alimentaires	107 \$
Collecte, transport et disposition des matières recyclables	85 \$

CARTE CITOYENNE À NDIP



La Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot vous invite à balayer le code QR, à créer votre compte et à générer une carte citoyenne pour vous et l'ensemble des membres de votre famille.

En tant que résidente et résident, vous pourrez vous servir de votre carte citoyenne chaque fois qu'une preuve de résidence sera exigée pour accéder aux services de la Ville.

La carte citoyenne servira de preuve de résidence pour accéder à la patinoire réfrigérée.



Pour toute question, visitez le site Web de la Ville ou communiquez avec le Guichet unique au 514 453-4128.

PAIEMENT DE TAXES EN LIGNE

Les taxes municipales peuvent être payées par l'intermédiaire du site de votre institution financière de la même façon que vos autres factures. Parmi la liste des fournisseurs, il vous suffit de choisir l'une des options suivantes:

- VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT
- MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

Dans l'interface de paiement de votre institution financière, entrez les 18 chiffres du numéro de matricule indiqué en haut à droite de votre compte de taxes ou le numéro de référence indiqué sur le coupon de paiement. Il est aussi possible de payer directement à l'Hôtel de Ville ou au Guichet unique situé à la bibliothèque.

En payant votre compte de taxes en ligne, vous sauvez du temps, économisez les tarifs postaux et certains frais bancaires et contribuez à la saine gestion des finances de la Ville!

PETIT TRUC PRATIQUE

Utilisez le mot-clé « Perrot » pour faire votre recherche dans l'interface Web de votre institution financière.



ENGLISH VERSION
Please visit www.ndip.org

Notre-Dame-de-l'Île-Perrot